



CONCEPTION ET AMÉNAGEMENT

Drainage

Le drainage est un élément important, voire incontournable, à prendre en compte lors de la conception d'un terrain de balle. On doit ainsi porter une attention particulière à la gestion de l'eau. L'eau doit être évacuée le plus rapidement possible de la surface de jeu et des parties gazonnées du terrain, sans quoi plusieurs problèmes se manifesteront aussitôt. Un sol stabilisé se détériore rapidement en raison de la séparation des particules du mélange (lessivage) et les surfaces gazonnées sont pratiquement impossibles à maintenir en bonne condition quand la gestion de l'eau est déficiente.

Les problèmes de drainage sont multiples et très fréquents. Il est donc important de bien identifier la source avant toute intervention. Les deux problèmes les plus fréquents sont :

- L'accumulation d'eau sur la surface après une précipitation
- La saturation du sol causée par la hauteur de la nappe phréatique

Souvent, les deux problèmes se manifestent en même temps. On peut en conclure qu'un bon système de drainage doit, selon le besoin, pouvoir évacuer rapidement les eaux de précipitation et abaisser le niveau de la nappe. Dans les aires sportives à surface gazonnée, le système de drainage doit non seulement évacuer le surplus d'eau, mais aussi régulariser le niveau de la nappe phréatique pour maintenir dans le sol un taux d'humidité suffisant.

Drainer un terrain de sport constitue un investissement important, mais un drainage adéquat permet d'accroître le nombre d'heures d'utilisation et d'offrir une surface de meilleure qualité. Il permet aussi d'accroître la sécurité des participants.

Il est nécessaire de se renseigner et de consulter des experts avant d'entreprendre des travaux. Étant donné que les besoins en matière de drainage sont déterminés principalement par les caractéristiques physiques des sols composant l'infrastructure et la fondation, il est essentiel de commander des études de sol sur les superficies à drainer. Ces études doivent révéler, entre autres, la perméabilité, la percolation, les limites de consistance, la teneur en eau, la granulométrie et la hauteur de la nappe phréatique, et fournir, si possible, un indice du taux de compaction.